

PROGRAMME D'ENTRAINEMENT

PROPOSE PAR Jean POMARES

Dès sa création, le Théâtre Contemporain de la Danse s'est préoccupé du niveau technique des danseurs professionnels contemporains. Nous avons mis en place des stages limités dans leur durée (de l'ordre de 300 heures) autour de thèmes ou d'artistes (l'Ecole d'Essen, ...) qui réunissaient à chaque fois une trentaine de danseurs. Cette expérience accumulée constitue le premier élément de notre réflexion en matière pédagogique, élément largement débattu avec les professeurs invités tels que Murray Louis, Pina Bausch, Hanz Zullig ou Carolyn Carlson.

Le second élément est l'écoute attentive des danseurs et des chorégraphes aux besoins desquels notre mission est avant tout de répondre. En effet, le T.C.D. constitue un double interlocuteur vis-à-vis des compagnies. D'une part, nous coproduisons ou coréalisons près de 80 spectacles par saison, dans différents lieux parisiens. Plus de 80 compagnies ont déjà présenté leurs productions par ce biais. D'autre part, la plupart de ces compagnies sont adhérentes au Centre de Documentation du T.C.D. qui rassemble une masse considérable d'informations touchant les aspects les plus divers de l'environnement de la création chorégraphique (appareil législatif et fiscal, statut du danseur, gestion de production). En outre, le T.C.D. met à leur disposition des studios de répétition.

Cette réflexion, ainsi nourrie, nous a conduit à proposer à nos partenaires deux directions de travail :

- établir un véritable état des lieux du niveau technique des danseurs contemporains ;
- proposer des cours techniques réguliers pour les danseurs contemporains, complétés par des ateliers et des approches plus spécifiques, plutôt que des actions parcellaires.

C'est à Jean Pomarès, dont les préoccupations et la compétence rejoignent depuis longtemps ces thèmes, que nous avons confié le soin d'élaborer et de mettre en place un véritable programme d'entraînement pour danseurs professionnels contemporains.

Nicole Durieux assurera la mise en place administrative et la gestion des sessions d'orientations approfondies et des modules d'entraînements. Elle suivra chacun des dossiers individuels des candidats.

Françoise Dupuy, Inspecteur chargée de l'enseignement (Délégation à la Danse au Ministère de la Culture) sera présente lors des sessions d'orientations approfondies.

SESSION D'ORIENTATION APPROFONDIE (SOA-ANPE)

PRESENCE DES STAGIAIRES :

Lundi : 7 heures
du Mardi au Vendredi 6 h 30 Samedi 5 h 30
Entretien individuel : 30 minutes

Chaque Groupe (I et II) est encadré par 2 professeurs (dont le coordinateur pédagogique).

Lors de l'accueil des stagiaires, il leur sera remis un dossier individuel comportant :

- un questionnaire CV général
- un questionnaire formation danse
- un questionnaire expérience spectacle danse (et autre)
- un questionnaire sur la pratique d'entraînement des 2 dernières années

Ces questionnaires serviront de base aux entretiens individuels.

Le Lundi, les stagiaires sont groupés par ordre alphabétique (4 groupes de 20). Le soir, ils sont orientés sur deux groupes de niveaux différents.

L'observation en studio de chaque danseur individuellement permettra, au cours de la semaine, de le faire changer de groupe de niveau si nécessaire.

L'interprétation des travaux d'ateliers et l'entretien individuel se feront en présence de Madame Françoise DUPUY, Inspecteur chargé de l'enseignement à la Direction de la Musique et de la Danse.

Dans le but de mettre en place un programme d'entraînement pour danseurs interprètes, j'ai rencontré chorégraphes et danseurs afin de sonder leurs besoins et leurs souhaits. J'ai ainsi rencontré des chorégraphes de styles très différents -voire opposés- afin de ne pas me limiter à des critères esthétiques.

A ce jour, j'ai rencontré (dans le désordre) : Dominique Bagouet, Peter Goss, Catherine Diverrès, Sidonie Rochon, Kilina Crémona, Angelin Preljocaj, Mathilde Monnier, Hervé Robbe, Hervé Jourdet, Brigitte Dumez, Edwige Wood, Michel Hallet-Eghayan, Marie-Christine Georghiu, Bruno Dizien, Laura de Nercy et Odile Duboc. Rendez-vous est pris pour élargir ce dialogue à d'autres chorégraphes.

Il ressort de ces conversations les principaux points suivants :

1/ Lors des auditions, même une compagnie qui dispose d'un petit budget et qui offrira un tout petit contrat à une seule danseuse, voit se présenter 120 danseuses en moyenne. Une douzaine de garçons se présentent.

2/ La moyenne pour une compagnie plus importante (Preljocaj, Bagouet, Duboc) est de 200 candidats et plus pour un ou deux postes à pourvoir.

3/ Les chorégraphes s'accordent à dire que si souvent, plusieurs danseuses les intéressent, il leur manque la plupart du temps ce "plus" de technique qui permet à l'interprète de briller parmi les autres.

4/ Quant au niveau des garçons, il est plutôt faible en général ; indication essentielle pour le développement d'un aspect particulier du projet futur.

5/ Très peu de compagnies offrent un entraînement quotidien à leurs danseurs. La pratique la plus courante est un simple échauffement dans le meilleur des cas ou un entraînement disparate, disparate dans le sens où les danseurs d'un même groupe vont suivre des cours différents et très souvent s'entraînent en classique pour danser contemporain.

6/ Le souhait de l'ensemble des danseurs est de pouvoir s'entraîner dans un cours correspondant à leur niveau technique réel sans être ralenti par la nécessité d'adapter le cours à la moyenne inférieure.

7/ La lucidité concernant l'auto-analyse du danseur donne une image assez exacte de son degré de maturité technique lorsqu'il a conscience d'être d'un bon niveau et que cela est le cas. Mais trop souvent, les angoisses dues entre autre à la précarité de l'emploi dans le milieu, empêchent le danseur de faire une analyse critique juste de ses possibilités et, en cela, il a besoin d'être aidé dans son bilan puis soutenu dans la pratique.

8/ Les chorégraphes ont pour la plupart, et, lorsqu'ils ont atteint un bon degré de maturité et d'expérience, le désir, énoncé ou non dit, de trouver de brillants danseurs interprètes de haut niveau technique. Et cela est bien légitime. N'oublions pas que dans le spectacle de danse, un élément d'impact et essentiel pour toucher le public c'est de lui donner à voir des corps performants et virtuoses.

Jusqu'à ce jour, la formation du danseur contemporain a toujours mis en avant l'importance de sa créativité en développant des ateliers d'improvisation et de composition, et cela dans la pratique s'est fait au détriment de la rigueur technique. Or, pour répondre au point numéro 8, il faut influencer sur ces habitudes acquises.

Par ailleurs, la population des danseurs contemporains à Paris est formée par :

- des danseurs travaillant en permanence dans une compagnie,
- des danseurs attachés à un chorégraphe mais travaillant par intermittence,
- des danseurs travaillant avec différents chorégraphes sur de courtes périodes,
- et d'un ensemble important de danseurs qui dansent de temps à autre et que l'on retrouve d'auditions en auditions.

A ce stade, il me paraît important de signaler qu'à la fin de la décennie, le nombre de danseurs contemporains d'un bon niveau ou de haut niveau a tout de même augmenté sensiblement par rapport au début des années 80. Et il est essentiel de se préoccuper de résoudre le point soulevé en numéro 6.

Différentes institutions comme l'ANPE, l'AFDAS et le Théâtre Contemporain de la Danse ont organisé individuellement ou conjointement dans le passé des stages de formation à l'intention de danseurs professionnels. Seule, la danse contemporaine est ici traitée.

La volonté a été de proposer un enseignement de haut niveau. Du fait de la disparité des formations préalables des danseurs contemporains, et des contraintes administratives, la formation de groupes homogènes quant au niveau technique s'est toujours avérée impossible. Pour ces mêmes raisons, il est actuellement difficile de maintenir, à Paris, un cours professionnel de danse contemporaine de haut niveau tout au long de l'année, sauf pour le cours de Peter Goss dans son studio.

Un danseur professionnel se trouve confronté tout au long de sa carrière à l'obligation de pratiquer un entraînement quotidien qui soit un véritable challenge permanent.

L'essor éclatant de la jeune danse française dans les années 80 a amené un grand nombre de danseurs à passer de la pratique amateur au statut de professionnel. La diversité des modes d'expression des nouveaux chorégraphes a permis de s'affirmer à beaucoup de danseurs manifestant une personnalité singulière et/ou une certaine habileté dans le mouvement.

Un engagement pour une création particulière marque ainsi le passage d'une pratique amateur ou d'un apprentissage au milieu professionnel. Mais bien souvent, la formation de base révèle comporter d'immenses lacunes qui vont empêcher le danseur de progresser dans son art, ou même, de s'adapter à des techniques différentes quant à la manière de coordonner les possibilités de mouvement, ce qui pose le problème d'adaptation à différents styles et, par la-même, aux offres du marché du travail.

Or, la danse française se caractérise par une extraordinaire diversité de formes qui demande aux danseurs pour travailler avec un chorégraphe, puis un autre, une capacité d'adaptation qui met en jeu et en cause les principes de base de la technique, d'où la nécessité de les maîtriser à fond.

En conclusion, ma proposition est de mettre en pratique une formation axée sur un :

Programme d'entraînement pour danseurs interprètes

au moyen d'une énergique mise en place de cours adaptés aux différents niveaux des danseurs professionnels.

Cours techniques d'une part, articulés selon les principales écoles sur lesquelles s'appuient les chorégraphes dans leurs créations :

- Ecole Cunningham,
- Ecole Limon (représentée entre autres par Peter Goss),
- Ecole d'Essen (courant Pina Bausch, enseigné essentiellement en France par Hanz Zullig).

Cours complémentaires d'autre part, exclusivement axés sur le renforcement physique et la maîtrise du mouvement :

- Analyse du mouvement,
- Renforcement musculaire, assouplissement et placement,
- Tai-Chi, dont l'apprentissage des mouvements ronds, souples et lents, défait progressivement les tensions profondes, permet la prise de conscience de l'axe et du centre et donne aux actions leur ampleur et leur forme juste. Le Tai-Chi sera ici utilisé comme un outil d'approfondissement de la conscience de soi qui permet au danseur interprète d'apprendre à se glisser dans des situations nouvelles, ce qui est toujours l'obligation pour une vraie insertion professionnelle.

Le travail de mise en relation avec le milieu professionnel se fera au cours d'Ateliers de Répertoire. Le danseur travaillera une fois par mois avec un chorégraphe sur des extraits de son répertoire afin de s'entraîner à adapter ses connaissances techniques à une demande précise et à se former au métier d'interprète.

Les premières pièces de répertoire étudiées seront celles d'Odile Duboc, Dominique Bagouet, Angelin Preljocaj, Georges Appaix.

Nous organisons des sessions d'orientation approfondies (SOA - ANPE) afin d'établir un bilan personnel pour chaque danseur.

Ces sessions d'une durée d'une semaine de 39 heures par danseur comporteront des cours techniques, des ateliers de répertoire et des entretiens individuels.

Elles nous permettront d'orienter chaque danseur dans le cours du programme d'entraînement qui correspondra à son niveau.

Les niveaux des danseurs pouvant se caractériser assez précisément, il ressortira plusieurs groupes et en l'état actuel des possibilités de travail et de formation il me semble opportun de commencer à harmoniser par le haut cette disparité.

GRILLE HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS

1/ Audition d'orientation approfondie

Lundi	8h - 20h : Audition générale	soit 7 h chacun
du Mardi au Vendredi	8h - 10h : Echauffement 10h - 13h : Cours	
ou	16h - 18h : Echauffement 18h - 21h : Cours	soit 20 h
Samedi :	10h - 20h : Synthèse de l'évaluation Entretiens individuels	soit 10 h soit 2 h

Chaque stagiaire suivra donc 39 heures de formation.

2/ Programme d'entraînement

Chaque stagiaire suivra :

- 1 échauffement de 2 h et un cours technique de 3 h
(soit 300 h pour le trimestre)
- 1 cours complémentaire par semaine
(soit 60 h pour le trimestre)
- 3 ateliers, soit 60 h par trimestre
- Travail personnel, soit 48 h par trimestre.

Chaque stagiaire suivra donc 468 heures d'enseignement par trimestre (soit 12 x 39 heures hebdomadaires pour 6 jours).

COUTS PEDAGOGIQUES HORAIRES

1/ Audition d'orientation approfondie : 27,18 F

2/ Programme d'entraînement : 21,78 F

MODULE D'ENTRAÎNEMENT

selon le calendrier suivant

Module 1 : 2 octobre 89 au 26 novembre 89

Module 2 : 27 novembre 89 au 31 janvier 90

Chaque module comprend 8 semaines de 5 jours.

Les dates ci-dessus sont données compte tenu des vacances de Noël et des week end d'atelier.

Pour mémoire,

Module 3 : 5 janvier 90 au 31 mars 90

Module 4 : 2 avril 90 au 31 mai 90